



ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 26 Juin 2026 à 18 H 30 à Priay (Salle des Fêtes – 01160 PRIAY).

Appel des clubs à partir de 17 H 30.

Présence obligatoire de tous les clubs

Cet avis tient lieu de convocation

Le pouvoir, l'inscription au repas et le cahier d'A.G. sont téléchargeables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ASSEMBLEES GENERALES.

Le cahier d'A.G. sera envoyé à tous les clubs et leur président le Vendredi 12 Juin 2026

COUPE DE France 2026/2027

Quelques clubs ne se sont pas encore inscrits.

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 14 juin 2026 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2025/2026, vous devez vous inscrire via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 14 juin 2026 (dernier délai).

Droits d'engagement : 52 Euros

Informations : Nombre de qualifiés au 7^{ème} tour (tour fédéral) : 20 équipes.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Courriers des arbitres :

Christopher GARCIA, certificat médical jusqu'à la fin de la saison,
Alexandre UNAU et Abdullah DEGIRMENCI, échanges concernant les classements des arbitres de la saison,
Elisa GIGLIANO, échange à la suite d'un courrier de sanction,
Kays TAHRI, échange à la suite d'un courrier de la CDA concernant une exclusion non mentionnée sur la feuille de match, dossier traité par la commission de discipline,
Baptiste PIQUET, courrier concernant les frais des arbitres lors du championnat de France Futsal des pompiers,
Helena COURY, concernant une indemnité non versée par la Ligue sur le match de U16 R2 FBBP/Clermont Foot, investigation en cours,
Willy PITOU, concernant sa reprise de l'arbitrage pour la saison prochaine,

Courriers des clubs :

FC Sermoyer, échange concernant un forfait et le déplacement de l'arbitre sur le match, la CDA rappelle que les clubs doivent prévenir les arbitres en cas de modification d'une rencontre, par mail ET par téléphone,
FC Serrières Villebois, courrier concernant la couverture du club au statut de l'arbitrage, dossier traité par ladite commission,
Fareins Saône Vallée Foot, demande de récusation d'un arbitre pour la saison 2026-2027,

La CDA rappelle aux clubs qu'ils ont jusqu'à la 1^{ère} journée de championnat de la prochaine saison dernier délai pour demander la récusation d'arbitres (dans la limite de 3 demandes maximum). Toute demande doit être motivée.

Aucune demande de récusation n'est automatique, la CDA se réserve le droit de ne pas accéder à certaines demandes si celles-ci ne sont pas justifiées.

Divers :

Roland VIALLET, CTDA du district de Lyon et du Rhône, échanges concernant des demandes de transferts de dossier d'arbitres de notre district vers celui de Lyon et du Rhône, la CDA précise que dans le cas d'un changement de district les sanctions prises dans l'Ain sont poursuivies dans le nouveau district d'appartenance,

Les affectations officielles des arbitres pour la saison prochaine sont disponibles sur le site du district, seul ce document fait foi pour se prévaloir de l'appartenance à une catégorie.

Les classements jeunes sont également désormais publiés sur le site ainsi qu'une mise à jour des classements seniors (modifications à la suite des réussites à l'examen Ligue)

Calendrier

La CDA sera présente sur la journée du Challenge Départemental U11 le dimanche 14 juin à Marboz pour accompagner les jeunes arbitres du district présents ce jour-là.

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre au complexe sportif de Lagnieu, nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres (planning et convocations à venir)

La CDA remercie chaleureusement le club du CS LAGNIEU pour accepter de nous recevoir pour cette journée essentielle pour notre corporation.

La CDA demande à tous les arbitres qui ont l'intention de ne pas reprendre de licence arbitre pour la saison prochaine de bien vouloir se signaler rapidement.

Une fiche de vœu sera prochainement envoyée à tous les arbitres pour la saison prochaine, merci de compléter le plus rapidement possible les desiderata (attention : pour les indisponibilités seules celles qui seront rentrées sur les PDO feront foi)

La CDA se réjouit du taux de réussite de nos candidats à l'examen d'arbitres de Ligue (8 reçus sur 10) et félicite donc chaleureusement les arbitres en question qui passeront l'an prochain la partie pratique pour être titularisés en tant qu'arbitre de Ligue.

Félicitations et remerciements à leurs formateurs Alexis CURT et Anthony TARTARIN

Par ricochet, en raison du départ de certains arbitres en Ligue, les classements parus jeudi 4 juin ont connu quelques (légères) modifications qui ont donc fait l'objet d'un correctif sur le site du district.

La CDA félicite notre arbitre Charlotte CELLIER DEVAUX, choisie par la Ligue pour arbitrer la finale de la Coupe LAURAFoot féminine et qui y a officié avec brio !

La CDA adresse tout son soutien et ses pensées à notre collègue et ami Thierry BERT dans l'épreuve familiale difficile qu'il traverse actuellement.

Annonce : La CDA est à la recherche de candidats (arbitres ou non) pour intégrer la commission pour la saison prochaine, les personnes intéressées peuvent contacter G. BESSET (06.74.19.12.92 ou gbesset@ain.fff.fr) pour de plus amples renseignements

Prochaine réunion : mardi 23 juin à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA
Denis BLANC

RENTREE DES ARBITRES 2026-2027

Dans l'attente de convocation individuelle des arbitres (après parution des classements pour cette saison), vous trouverez l'organisation de la journée.

En cas d'absence, merci de me prévenir au plus tard le mercredi 02 Septembre 2026 (72 heures en amont de la rentrée afin d'être excusée) et que le RI précise :

Absence à la réunion de rentrée du début de saison :

Absence non excusée : - 10 pts et 2 matchs de non-désignation

Absence excusée non justifiée : - 8 pts.

Absence excusée justifiée : - 2 pts

POUR LES ARBITRES D1, D2, Arbitres Assistants, Jeunes (dont stagiaires)

le samedi 05 septembre 2026 au stade de LAGNIEU

(STADE René ROLLET, Allée Guy de la VERPILLIERE – 01150 LAGNIEU)

Accueil de 7h30 à 8h00 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 12h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h00-12h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

POUR LES ARBITRES D3, D4, ADULTES STAGIAIRES, FEMININES.

le samedi 05 septembre 2026 au stade de LAGNIEU

(STADE René ROLLET, Allée Guy de la VERPILLIERE – 01150 LAGNIEU)

Accueil de 14h00 à 14h30 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 18h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (14h30-18h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

QUESTIONNAIRE RENSEIGNEMENTS SAISON 2026-2027

Afin de remplacer les fiches de renseignements habituelles, nous demandons à l'ensemble des arbitres de remplir le formulaire de préparation à la saison 2026-2027 avant le 1er juillet 2026. Ce présent formulaire ne remplace en rien le Portail des Officiels donc merci de bien faire le doublon sur ce dernier. Les arbitres n'ayant pas complété ce formulaire à cette date seront considérés comme sans contrainte et pleinement à la disposition du district : <https://forms.gle/Pc9SrCKasyez9NAY8>

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2026/2027

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026 pour les arbitrés formés durant celles-ci, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2025/2026 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical, ont reçu sur le mois de Mars 2026 les différentes informations pour la saison 2026/2027 (avec le dossier)

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 pouvant être remplacée par la page 7 si la page 4 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 6 ou dernière visite en page 4 chez le médecin datant de 3 ans ou plus = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2026 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), **Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)**

Nous vous rappelons que le dossier médical est renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médicale après le 01/04/2026** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 35 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2026**.

LEGENDE DMA :

DMA VALIDE	EN ATTENTE CMD	DOSSIER INCOMPLET	AUCUN DMA RECU
------------	-------------------	----------------------	----------------

Nom	Prénom	N° licence	Certificat médical (district)	Echocardiographie cardiaque différée
ABAMYAN	GAGIK	9603975049		
AKBARISHEKTAEI	BENYAMIN	9603521586		
ALTAN	IZZET	2548642255	05/06/2026	
ALVES	DANY	2588645434		15/11/2026
AOUZIOU	ABDERRAHMAN	9605242909		
BARRALON AVOINE	AARON	2547023209		15/11/2026
BARREAU	NOLAN	2548427347		
BAUDRY	TOM	2547404276		
BELLATON	SALVATORE	2543253414		15/11/2026
BEN ALI	MOHAMED	2544582283	02/06/2026	
BEN FEKIH HASSEN	IHEB	2568639141		
BEN HADJ	SAYANE	2546858246		
BERNAUD	CORENTHIN	9604288356		
BERRISS	NOUR EDDINE	2588651733	30/04/2026	
BERT	THIERRY	2528702551		15/11/2026
BERTUIT	MAËL	2547476750		
BESSET	GREGORY	2510785724		
BLANC	DENIS	2529420631		
BLANCHET	LUCAS	2548206992		
BOLAT	MURAT	2598636339		
BOLLIET	ALEXIS	2519410207		
BONNET THEVENON	JULES	9602224261		
BONNOT	KEVIN	2543295218		
BOUALIA	WASSIM	2546721716		
BOUILLEUX	GREGORY	2578613270		
BOUILLON	RAPHAEL	2510782868		
BOULIVAN	NOAM	2547986023		
BOURDAIS	LEO	2547380469		
BOURGEAY	MATTEO	2548071181		
BOURILLON	CAMILLE	2548026527		
BOUSSELIN	LINO	2548435326		
BROYER	LOUIS	9604680575		
BUELLET	FIONA	2548365157		
CASTANHEIROS	CAMERON	2543387864		
CELLIER DEVAUX (R3)	ALEXANDRE	2544430289		
CELLIER DEVAUX (Ligue FEM)	CHARLOTTE	9602374819		
CEVASCO	LUKAS	9602437954		
CHABAUD (R3)	LOIC	2544244152		
CHAGNARD	CEDRIC	2529406722		31/01/2027
CHAGNARD	LUCAS	2548479576		
CHAGNARD	MATHIS	2547938343		
CHERCHARI	PATRICK	2520528884		

CIFTCI	YASIN	1324017777		
CINQUINO	LENI	2547337153		
CISSOKHO	SAMBA	2358056174	09/06/2026	
COCHET	LUDOVIC	2510788607		
COEURDASSIER	EVAN	2547054780		
COGNARD	ROMAIN	2547645022		
COLLARD	YOHAN	2599864852		31/01/2027
COURY	HELENA	9604385806		
CULIERAS	ROBIN	2548435777		
D'ACUNTO	MATTEO	2548158436		
DAOUARA	GHAZI	2599864746	07/05/2026	
DE SA	JUAN	2500542323	09/06/2026	
DEGIRMENCI	ABDULLAH	2519428896		
DENIS	FREDERIC	2548330868		
DERARIDJ	RAPHAEL	2547603359		15/11/2026
DUBOCLARD	CHRISTELLE	138668880		28/02/2027
DUPAIN	TIMOLEON	2544782677		
DUQUENOY	REMI	1916819054		
EVIEUX	MICKAEL	2599864220	09/06/2026	
FAOUZI EL GARRAI	ABD ESSAMAD	9604323896		
FELIX	MICKAEL	2529417696		
FERNANDEZ	ALEXANDRE	2588626129		
FERREIRA DA MOTA	JIMMY	2558625895		
FLEURY	FREDERIC	2520252523		
FORGERON	KEVIN	2598614882		
FRENDO	THOMAS	2546852965		
GAILLARD	DAVID	2519435318		
GAILLARDON	LAURA	2546795151		
GALLET	CLARA	9602557101		
GALLIOT	LOIC	2529402565		
GARCIA	CHRISTOPHER	2558626671		
GARNIER	ALEXIA	2546893652		
GAUTHERET	EVANN	2545547491		
GHELLAB	TARIK	2508662113	18/05/2026	
GIGLIANO	ELISA	2548548086		
GIMENEZ	GABRIEL	2544333564		
GIROUD	ALLAN	9603448541		
GMILI	NACIM	2546689732		
GOUTTEFANGEAS	ROMAIN	2543474875		
GRAU	OCEANE	9602536538		
GREGORI MARTINEZ	DAVID	2520352246		
GUEDES	JULES	2547654526		
GUIDEZ CHAFFURIN	CORENTIN	2544267600		
GULER (AA R3)	NECATI	2546973284		
GUNLU	SEMIH	2548194316		
GUYON	Thomas	2545578302		15/09/2026
HAOUES	AMMARA	2543819496		31/01/2027
HARISS	ADAM	2548202729		
HASANI	ENSAR	2548201446		
HERMANN	PIERRE	230389934		
HOANG	THE CUONG	2544563260		

HYVERNAT	HUGO	2547796723		
HYVERNAT	LUC	2543452053		
IGUIDAR	SAID	9602345503		
JACQUET	YAEL	2547221304		
JAOUAB	ADIL	2538631642		
JARJAVAL (R3)	ROMAIN	2588650997		
JAYR	GABIN	2547955757		
KADEM MENDES	MAEL CRISTIANO	2546938628		
KADRIU	SEID	2544673288		
KAMEL	YANNIS	2543088803		28/02/2027
KECHICHE	ILAN	9602339961		
KEITA	ALY	2543992953		
KEMMOUN	MARWAN	2546226556		
KILINC	ERDOGAN	2538601501		
KOCHISAR NAZIK	SELIM	2547830405		
KONTE	IBRAHIMA	2547220228		
KRACHE	YOUCEF	2543184162		
KRASNIQI	LULZIM	2544543414		
KREUTNER	MICHAEL	2538628253		
LABALME	FLORIAN	2543442326		
LACOSSE	DOMINIQUE	2543637904		
LARGERON	ADRIEN	2528717499		15/09/2026
LE GALLUDEC	MELVIL	9602632157		
LEBEAUX	ALEXANDRE	9602285567		
LELIEVRE	LUCCA	2548540532		
M'SAHEL	HICHAME	2543950200		
MALARA	SIMEO	2548282201		
MANCEAUX ROUVRAY	GUILLAUME	2546127020		
MARCHADIER	CHRISTOPHE	2538651977		15/11/2026
MASCARENHAS VIEIRA	QUELVINO	2548427955		
MASIA	PATRICE	2529413884		
MAZUIR	JONATHAN	2548616766		
MAZUIR	JULIEN	2558638694	09/06/2026	
MAZUIR	NOA	2547766343	09/06/2026	
MECHERI BOUCHELIT	DJAMEL	2543317228		15/11/2026
MENIGOZ	FABIEN	2598627207		
MICHON	AXEL	2545132324		
MEZO'O BANYE	NOAH	2547868837		
MICAILLEF	LENNY	2548253440		
MICHEL	MAXIME	9602759926		
MICHON	AXEL	2545132324		
MILLET	STEVEN	2529411658		
MOLLICONE	LORIANO	2547053783		
MONTI	ANTONIN	9602796496	11/05/2026	
MOOG	NICOLAS	2546344562		
MOUREAUX	UGO	2547968436		
MOUSSATEN	ABDESLAM	2545601984		
MTAALLAH	SALIM	9604223260		

MUFFAT JEANDET	FLORIAN	2578619955	20/05/2026	
MURAT	VINCENT	2508663577		
N'GUYEN BUTTIN	TRA	2599862219		
NASSERDINE	ABDOU MBAE	9603202233		
NEFSI	MOSTAFA	2599860140		
NOEL	FRANCK	2528701944		
NOURI	FRANCOIS HAMID	2520235370	18/05/2026	
OCAL	BURHAN	2546789460		31/01/2027
ODEN DEVAUX	LOUIS	2546813148		
OUAMALICH	RAHHOU	2520353254		
OUBELLAOUI	SMAAIL	2599860504		
OUISSA	DAWOUD	9604051130		28/02/2027
PAILLASSON	MAXENCE	2547225880		
PAILLET	STEPHANE	2546456050	11/05/2026	
PARRENIN	EDOUARD	1324023883		
PELLISSIE	JULIEN	2558637465		
PEYRAT	RODOLPHE	2538644813	11/05/2026	
PINEL	ALEXANDRE	9603681673		
PIQUET	BAPTISTE	2544136291		
PIQUET	MATHIS	2548204244		
PIROUX	ROLAND	2547576892		15/11/2026
PLASSON	BERTRAND	2578629017		
POCHON	SAMUEL	2511136542		
POULENARD	MATTHIEU	2547607633		
REDOUAIN	AMINE	2547665238		15/11/2026
RHALEM	ISSAME	2588640292		15/11/2026
RHODET	FLORIAN	2546074966		
RICHIR	MAXENCE	2528717628		
RION	VALENTIN	2578626184		
ROUASSI	YANIS	2546297463		
ROY (LIGUE JEUNE)	MATTEO	2546726948		
SABIN	CHRISTOPHE	2544541359		
SAHIN (R2)	ALI	1394011455		
SAHIN	SELMAN	1172417551		
SPAY (R2)	NICOLAS	2518682264		
STRIPPOLI (R2)	GUILLAUME	1796216399		
TABOUHOUT	AYOUB	9603981804		
TAHIR (LIGUE JEUNE)	FARES	2545646639		
TAHRI	KAYS	9602275638		
TAMANATE	SALIM	2547263572	17/04/2026	15/11/2026
TARTARIN (CANDIDAT FFF)	ANTHONY	2545389560		
TARTARIN	JEAN NOEL	2520231754	09/06/2026	
TASCI	HALIL	2547962447		
TATLI	RAMAZAN	2543271646		
TEKBICAK	TARIK	2520529358		
TEKELI	SEREF	2511128676		15/11/2026
THIER	HONORE	2548569021		
TOK	MUSA	2529406825		
TOSTO	EMMANUEL	2545639984		15/11/2026

TOUZANI	HAMID	2598612465		
TRIMAILLE	MAEL	2547749473		
TROMPILLE	CORENTIN	2544154583		
UNAU	ALEXANDRE	2545420594	23/04/2026	
VAISSE	THIERRY	2510476869		
VALENTIN	NATHAN	2548249984		
VALLET	KYLIAN	2547658092		
VARAGNAT	CHLOE	2546695820		
VIEIRA	LUDOVIC	2538631998		
VIOLETTE	ROBIN	2546853614		
VITRY	ROMAIN	2548120100		
VIVIEN MAGNIEN	SACHA	9602232066		
VUILLOT	MATHIS	9603489868		
YETIM	EMRE	2528703824		
ZHOURI	MOHAMED AYOUB	2548328886		
ZICCHI	MATHIEU	2519418482		

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2025/2026

Liste des clubs n'ayant pas renvoyé leurs fiches.

D1 poule A

Feillens 2
Marboz 2
Montréal 2
Oyonnax PVFC 2
Valserhône 1

D2 poule A

Ambérieu 1
Bord de Veyle 1
Hautecourt 1
Plaine de l'Ain 1

D2 poule B

Arbent Marchon 1
Jassans Frans 1
Lagnieu 2
Manziat 1
Misérieux Trévoux 3
Thoissey 1
Veyle Saône 2

D3 poule A

Foot 3 Rivières 1
Marboz 3
Oyonnax ATT 2
Oyonnax PVFC 3
Plaine Tonique 3
Valserhône 2

D3 poule B

Ambérieu 2
Bourg ACCFT 1
Bourg Sud 2
Le Mas Rillier 1
Misérieux Trévoux 4
Montréal 3
Veyziat 1

D3 poule C

Artemare Valromey 1
Bresse Nord 1
Mille Etangs 1
Ol Buyatin 1
Portes de l'Ain 1

St Martin MCV 1
St Maurice de Gourdans 1
Veyle Saône 3

D4 poule A

Anglefort 1
Arbent Marchon 2
Bourg Sud 3
Co Plateau 1
Dortan 1
Hautecourt 2
Injoux Génissiat 1

D4 poule B

Châtillon la Palud 1
Lagnieu 3
Montluel 1
Ol Buyatin 2
Plaine de l'Ain 2
Priay 1
Virieu 1

D4 poule C

Chaveyriat 1
Foot 3 Rivières 2
Jassans Frans 2
Le Mas Rillier 2
Thoissey 2

D4 poule D

Bresse Nord 2
Chevroux 1
Manziat 2
Marboz 4

D5 poule A

Artemare Valromey 2
Le Mas Rillier 3

D5 poule B

Bourg ACCFT 2
Bourg Sud 4
Hautecourt 3
St Martin MCV 2
Veyziat 2

D5 poule C

Bord de Veyle 2
Centre Dombes 3
Chaveyriat 2
Mille Etangs 2
Montluel 2
Portes de l'Ain 2
Thoissey 3

D5 poule D

Bord de Veyle 3
St Cyr 1
Veyle Saône 4

D5 poule E

Chevroux 2
Feillens 4
Plaine Tonique 4
Sermoyer 1
Thoissey 4

U20 D1 poule A

Ambérieu 1
Ambronay 1
Dombes Bresse 1
Lagnieu 1
Montréal 1
Valserhône 1

U17 D1 poule A

Bourg Sud 1
Bresse Tonic Foot 1
Lagnieu 1
Misérieux Trévoux 2

U15 D1 poule A

Bourg Sud 1
Bresse Tonic Foot 1
Foot 3 Rivières 1
Lagnieu 1
Oyonnax PVFC 1

Séniors Féminines poule A

Bas Bugéy Rhône 1
Foot 3 Rivières 1
Mille Etangs 1
Viriat 1

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

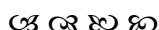
Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 9/06/2026

Présents : MM. DELIANCE, GUTIERREZ, BOURDON, GAUTHERON.

Excusé : M. VERNAY.



Courrier :

- CS Belley, par rapport aux mutations.
- AS Guéreins Genouilleux, annonce une entente « jeunes » avec Foot 3 Rivières.
- Co Plateau, question sur les mutations.
- Peyrieu Brens, pour création d'une équipe U17.
- St Denis les Bourg, 2 questions par rapport aux mutations.
- Sermoyer, par rapport à un arbitre non-prévenu.
- Fareins Saône Vallée, question par rapport aux mutations.
- CS Belley, assurance pour un tournoi ? – réponse faite.
- SC Mille Etangs, par rapport aux points de pénalités.
- Fareins Saône Vallée, portant réclamation contre Foot 3 Rivières en U15, match n° 55516672 du 31/05/2026 pour équipiers premiers.

Dossier n° 267

Match n° 55516672 : Fareins Saône Vallée 1 / Foot 3 Rivières 3 – U15 D4 poule M – du 31/05/2026

Réserve d'avant match du club de Fareins Saône Vallée portant sur la participation au match de l'ensemble de l'équipe de Foot 3 Rivières (nombre de joueurs ayant joués en équipes supérieures, plus de 4 joueurs à + de 7 matchs, et plus d'un joueur à + de 12 matchs).

Réserve transformée en réclamation par mail du 01/06/2026.

Après vérification, 2 joueurs ont disputé plus de 7 matchs, dont 1 seul plus de 12 matchs.

La commission confirme le score acquis sur le terrain.

Le club de Fareins Saône Vallée est redevable de la somme de 55 € au District

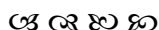
TRESORERIE

Relevé n° 2 – Saison 2025/2026

En vertu de l'article 47.3 des Règlements Généraux du District de l'Ain, les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 31/05/2026.

Le club ci-dessous est pénalisé d'un retrait de dix (10) points.

564462 – FC Virieu



Sanctions aggravées – Points de pénalité – Saison 2025/2026

Pénalité – Retrait de point(s) au classement

<u>Equipes</u>	<u>Nbre d'expulsions</u>	<u>Nbre de point(s) de retrait</u>
D1 So Club		
504266 – Belley CS 1	7	4
511575 – Montréal 2	6	3
582751 – O. Sud Revermont 01 1	6	3
D2 poule A		
504385 – Ambérieu FC 1	4	1
563530 – Bord de Veyle 1	7	4
564532 – Centre Dombes Foot 1	4	1
561130 – Plaine de l'Ain 1	8	5
D2 poule B		
530041 – St Denis les Bourg 1	5	2
514369 – Thoissey 1	4	1
D3 poule A		
553366 – Dombes Bresse 3	4	1
560196 – Foot 3 Rivières 1	4	1
521795 – Marboz 3	4	1
D3 poule B		
504385 – Ambérieu FC 2	7	4
561241 – Bourg ACCFT 1	4	1
537222 – Le Mas Rillier 1	7	4
D3 poule C		
504266 – Belley CS 2	4	1
553706 – Buyatin OL 1	10	7
581373 – Mille Etangs 1	4	1
527613 – Nantua 1	5	2
551598 – St Martin MCV 1	5	2
519471 – St Maurice de Go. 1	4	1
D4 poule A		
504317 – Arbent Marchon 2	4	1
525314 – Dortan 1	4	1
D4 poule B		
541507 – Châtillon la Palud 1	4	1
504391 – Lagnieu 3	4	1
564462 – Virieu 1	6	3

<u>Equipes</u>	<u>Nbre d'expulsions</u>	<u>Nbre de point(s) de retrait</u>
D4 poule C		
560482 – Chaneins 1	4	1
D4 poule D		
504804 – Manziat 2	4	1
U20 – D1		
511575 – Montréal la Cluse 1	2	1
U20 – D2 poule A		
504266 – Belley 1	2	1
U20 – D2 poule B		
547603 – Bresse Tonic Foot 1	2	1
563857 – Fareins Saône Vallée 1	2	1
560196 – Foot 3 Rivières 1	4	3
U17 – D2 poule C		
548198 – Ain Sud 2	2	1
504385 – Ambérieu 1	3	2
564532 – Centre Dombes Foot 1	2	1
582242 – Jassans Frans Foot 1	2	1
U17 – D2 poule D		
547044 – Oyonnax PVFC 1	2	1
U17 – D3 poule F		
520588 – Vaux En Bugey 1	2	1
U15 – D1		
560196 – Foot 3 Rivières 1	3	2
504391 – Lagnieu 1	2	1
U15 – D2 poule B		
553366 – Dombes Bresse 1	3	2
U15 – D2 poule C		
552893 – Ent Culoz Chautagne 1	2	1
U15 – D3 poule F		
553892 – Plaine Revermont Foot 1	2	1
504312 – Viriat 1	3	2

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 9 Juin 2026

Les classements seront validés par la commission des règlements, article 23, après l'expiration de tous les recours.

Le tableau des « montées-descentes » sera publié ultérieurement en attente de l'homologation des classements et de la publication du statut de l'arbitrage : application de l'article 47-2.

Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

CHALLENGE du Conseil départemental U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au Stade Fernand PIGUET de Marboz.

	GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C				
Terrain 1	Pont-d'Ain-équ1	31 7	Belley-équ1	Bourg-en-Bresse-2-équ2	12 8	Belley-équ2	Meximieux-équ1	23 9	Bourg-en-Bresse-1-équ1
Terrain 2	Bourg-en-Bresse-1-équ2	10 1	Ambérieu-en-Bugey-équ1	Trévoux-équ1	41 2	Ambérieu-en-Bugey-équ2	Trévoux-équ2	42 27	Nantua-équ1
Terrain 3	Nantua-équ2	28 45	Vonnas-équ1	Châtillon-sur-Chalaronne-équ1	15 46	Vonnas-équ2	Châtillon-sur-Chalaronne-équ2	16 19	Hauteville-Lompnes-équ1
Terrain 4	Hauteville-Lompnes-équ2	20 35	Saint-Étienne-du-Bois-équ1	Attignat-équ1	3 36	Saint-Étienne-du-Bois-équ2	Attignat-équ2	4 33	Replonges-équ1
Terrain 5	Replonges-équ2	34 25	Miribel-équ1	Ceyzériat-équ1	13 26	Miribel-équ2	Ceyzériat-équ2	14 5	Valsershône-équ1
Terrain 6	Valsershône-équ2	6 11	Bourg-en-Bresse-2-équ1	Oyonnax-équ1	29 21	Lagnieu-équ1	Oyonnax-équ2	30 22	Lagnieu-équ2
	Convoqués à 8h45 précises : 1er Match à 9h30			Convoqués à 9h00 précises : 1er Match à 9h45			Convoqués à 9h15 précises : 1er Match à 10h00		

La Commission technique

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

U13

Info : la pyramide de la bascule, 2^{ème} phase 2025/2026, 1^{ère} phase 2026/2027 est dans pratique, foot réduit, U13.

Le calendrier foot réduit saison 2026/2027 est en ligne dans les 4 catégories.

Forfait :

Journée du 23 mai 2026 :

Poule C : FC Bord de Veyle 1 >> 9€

Poule N : FC Bord de Veyle 2 >> 9€

U11

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

Poule G : FC Ambérieu 1

Poule N : FC Ambérieu 2

Journée du 14 mars 2026 :

Poule T : FC Bord de Veyle 3

Journée du 21 mars 2026 :

Poule D : FC Plaine Tonique 1

Journée du 28 mars 2026 :

Poule R : AS St Laurentin 2

Journée du 25 avril 2026 :

Poule E : Bourg Sud 1

Poule F : Bourg Sud 2

Journée du 9 mai 2026 :

Poule A : FBBP01 2

Poule D : FBBP01 1

Poule E : FC Bord de Veyle 1

Poule Q : FC Bord de Veyle 2

Journée du 30 mai 2026 :

Poule B : US Plaine de l'Ain 1

FC Dombes Bresse 2

Poule C : FC Dombes Bresse 1

Poule E : Hautecourt 1

Poule G : FC St Maurice de Gourdans 1

Poule L : ATT Oyonnax 1

Poule M : FBBP 01 5 Fém

Poule O : US Plaine de l'Ain 3

Poule Q : AS Misérieux Trévoux 4

Poule R : AS St Laurentin 2

FC Plaine Tonique 2

Poule T : AS Hautecourt 2
OL Sud Revermont 3
FC Bord de Veyle 3

Licence manquante :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule F : AS Dortan Lavancia 2 >> 1 licence >> 1,50€

Poule I : FC Dombes Bresse 3 >> 5 licences >> 7,50€

Centre Dombes FC 2 >> 1 licence >> 1,50€

Poule F : Plastics Vallée FC 4 >> Toutes >> 8€

Poule O : FC Côtière Luenaz 4 >> 1 licence >> 1,50€

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U9

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 21 mars 2026 :

Poule T : Foot Trois Rivières

Journée du 28 mars 2026 :

Poule C : Ambérieu FC

Journée du 25 avril 2026 :

Poule Z : FBBP 01

Journée du 9 mai 2026 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 30 mai 2026 :

Poule F : Ent Val de Saône

Poule G : US Replonges

Poule O : US Vaux en Bugey

Poule U : FC Dombes Bresse

Poule Z : Centre Dombes FC

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U7

Feuille de match manquante :

Journée du 28 février 2026 :

Poule J : FBBP 01

Journée du 7 mars 2026 :

Poule E : Côtière MV

Poule O : AS Izernore NV

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Prochaine réunion de la commission

- Le samedi 13 juin à 10h30 au district
- Ordre du jour :
 - ✓ Suivi de la réglementation.
 - ✓ Bilan des actions de la saison 2025/2026.
 - ✓ Actions à mener durant l'intersaison.
 - ✓ Préparation des vérifications à effectuer en septembre et octobre 2026.

Informations préliminaires pour les classements

- Considérant que l'article 5.2.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives énonce que « conformément au paragraphe 2 de l'article 1 du décret n°2006-2017 du 22 février 2006 relatif aux règles édictées en matière d'équipements sportifs par les fédérations sportives mentionnées à l'article L.131-16 du Code du sport, la Fédération Française de Football prononce le classement des installations sportives utilisées dans le cadre des compétitions officielles de football. Ainsi, la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) de la Fédération est seule compétente pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus ».
- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrains des Belouses 1 et 2 de Bâgé le Chatel NNI 010260101 et NNI 010260102 -
rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrains de la Fougère 1 et 2 de Chevroux NNI 011020101 et NNI 011020102
Rapports à rédiger par la CDTIS.
Terrain municipal annexe de Dortan NNI 011480102 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Terrains des Brouilles 1 et 2 de Curtafond NNI 011400101 et NNI 011400102
Rapports rédigés par la CDTIS par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrain René Rollet de Lagnieu NNI 012020102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrains de la Chassagne 2,3 et 4 de Manziat NNI 012310102, NNI 01230103 et NNI 012300104 –
rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.

- Terrains Joseph LOPEZ 1 et 2 d'Ambronay NNI 010070101 et NNI 010070102 – rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Programmation du mois de juin 2026.

- Néant

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

RECHERCHE COACH

POUR ÉQUIPE 2 SENIORS



NIVEAU D4
OBJECTIF :
MONTÉE EN D3

QUALITÉS REQUISES

- INVESTI
- ESPRIT D'ÉQUIPE
- PASSIONNÉ

DIPLÔME
SERAIT UN PLUS OU
FORMATION FINANCÉE PAR LE CLUB

CONTACT
JOHANN DIESTRO | 06 88 64 11 87



RECHERCHE GARDIEN

NIVEAU D2



TU ES GARDIEN DE BUT
PASSIONNÉ, RIGoureux
ET INVESTI ?

TU VEUX ÉVOLUER
DANS UN GROUPE AMBITIEUX
ET BIENVEILLANT ?

REJOINS UNE ÉQUIPE
SÉRIEUSE, UNIE ET TOURNÉE
VERS LA PERFORMANCE !

INTÉRESSÉ ?
CONTACTE-NOUS !

TÉLÉPHONE
0688641187

CLUB
Ambition, Respect,
Performance.

UN GARDIEN, UN LEADER, UN PILIER.
ET SI C'ÉTAIT TOI ?

CENTRE DOMBES FOOTBALL



LE CLUB DE FAREINS SAONE VALLEE EST À LA RECHERCHE DE BÉNEVOLES ET D'ÉDUCATEURS POUR LA SAISON 2026 - 2027 N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS.

PRÉSENT DANS TOUTES LES CATÉGORIES
LE FSVF RECHERCHE TOUJOURS DE NOUVEAUX BÉNEVOLES PRÊTS À S'INVESTIR AUPRÈS DES PLUS JEUNES OU DES PLUS GRANDS .

FAREINS SAONE VALLEE

RECRUTEMENT

-BÉNEVOLES

-EDUCATEURS

(U7 - U9 - U11 - U13
SENIORS FEMININES - SENIORS MASCULINS)

didier laurent :
06.99.70.41.88

facebook - instagram



AMBITION - FOOTBALL - PASSION